



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LA JUSTICE SOCIALE



Pour l'UNSA, la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de l'environnement est une nécessité vitale. S'engager dans la transition écologique n'est pas une option facultative mais un impératif car le retard pris en la matière peut s'avérer irrattrapable. Il s'agit rien de moins que de passer à un nouveau modèle de développement, avec de nouveaux modes de production, de consommation, de déplacement... Cette transformation ne réussira qu'à condition qu'elle soit comprise et acceptée par la population : c'est pourquoi elle doit absolument être menée dans un esprit de justice, avec toutes les mesures d'accompagnement social indispensables.

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE FINANCÉE DANS UN CADRE DE JUSTICE FISCALE

L'UNSA considère que les taxes et impôts à visée écologique déjà existant doivent être fléchés vers la transition écologique afin que les citoyens puissent clairement repérer et contrôler leur utilisation.

Lorsque les taxes ou impôts sont mis en place pour modifier des comportements, ils doivent être justement répartis et des aides ou compensations doivent être mises en place pour alléger cette charge pour les plus modestes.

Pour l'UNSA, si l'État doit avoir une place centrale dans la mise en œuvre de la transition écologique et de son financement de la transition écologique, cette dernière ne réussira que si, avec lui, tous les acteurs de la société (citoyens, associations, collectivités locales, entreprises...) s'engagent et assument aussi leurs responsabilités.

C'est ainsi que l'UNSA soutient l'idée que des obligations environnementales (green bonds) puissent être lancées par les entreprises, les ONG et les collectivités locales pour financer des projets ou activités à « bénéfique » environnemental. Les fonds du livret de développement durable (LDD, créé dans les années 80 et dont les dépôts de plusieurs milliards d'euros sont consignés à la Caisse des dépôts) doivent servir réellement à financer la transition écologique et énergétique.

L'UNSA est favorable à une taxation des transactions financières, en France et en Europe, pour trouver de nouvelles ressources pour répondre au défi de la transition écologique.

Concernant les produits alimentaires de qualité et de proximité (Bio ou non), une TVA très réduite devrait être mise en place pour faciliter l'accès à ces produits et si possible dans le cadre de circuits courts.



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

UN PLAN D'AIDE ET D'INVESTISSEMENT

L'UNSA est favorable à la mise en place d'un guichet unique regroupant l'ensemble des dispositifs d'aides, d'exonérations ou de crédits d'impôt. Il permettrait notamment aux ménages d'avoir un accès simplifié et des conseillers pour les accompagner. La simplification des mesures administratives est un autre impératif pour faciliter la mise en œuvre.

En parallèle, et pour compléter ces aides, l'UNSA est favorable à la mise en place de crédits à taux zéro mobilisant le secteur bancaire et notamment les fonds du LDD. Ces crédits devraient être suffisamment longs (15 voire 20 ans) pour que les ménages puissent investir à des fins écologiques (voiture propre, chaudière, isolation...) mais avec des modalités de remboursement décalées vers le moment, où l'investissement amorti, se déclencheront des économies.

Par ailleurs, un grand plan national d'investissement pour en finir avec les « passoires énergétiques » doit être mis en place pour tous les bâtis existants. Il devra toucher les particuliers propriétaires comme les bailleurs privés. Parallèlement les aides aux bailleurs sociaux devront être renforcées. Créateur d'emplois non délocalisables, ce grand plan national constituerait un élément décisif pour une économie massive d'énergie.

DES AIDES AUX DÉPLACEMENTS AU PLUS PRÈS DES LIEUX DE VIE ET DE TRAVAIL

L'UNSA est favorable à la mise en place de plans de déplacement et de mobilité négociés par les partenaires sociaux dans les entreprises et les services (services de ramassage, co-voiturage, télétravail, prime vélo, etc...).

L'UNSA propose la mise en place de « chèques transport » dans les entreprises ainsi que le financement par les collectivités de 50% à 100% (1,5 fois le smic) des abonnements de transports collectifs, notamment dans les grandes métropoles où l'équipement est présent.

DES ENTREPRISES MOBILISÉES

L'UNSA est favorable à ce que la Responsabilité sociale et sociétale des entreprises (RSE) intègre véritablement les défis environnementaux. La RSE doit être un objet de négociations et l'UNSA demande, à l'image du bilan social, que soit créé un bilan environnemental dans chaque entreprise.

La question de l'emploi et de son devenir dans le cadre de la transition écologique est centrale. Elle doit être au cœur des négociations, soit pour adapter les qualifications aux nouveaux besoins, soit pour faciliter les reconversions. Responsabilité des employeurs, elle doit être relayée et appuyée par la puissance politique.